

Réforme des demandes de carte d'identité

Ce qui va changer pour chacun d'entre nous en 2017 dans notre département, pour les cartes nationales d'identité :

Un accueil proposé dans 26 communes de Haute-Garonne pour le recueil des données nécessaires à la fabrication d'une carte d'identité, à compter du 7 mars 2017.

Pour la commune d'ANAN les demandeurs devront s'adresser à la mairie de l'Isle en Dodon.

Il s'agit des communes qui proposent déjà l'accueil pour les demandes de passeport.

Des points numériques en préfecture et sous-préfectures

Des bornes numériques à disposition du public seront mises en service, en mars prochain dans le hall d'accueil de la préfecture de la Haute-Garonne, à Toulouse, ainsi que dans les sous-préfectures de Muret et de Saint-Gaudens.

Ces points numériques vont permettre d'accompagner le public qui rencontre des difficultés dans l'accomplissement de ses démarches sur Internet à domicile.

Évolution des démarches «Carte d'identité et passeport à portée de clic !»

Pour plus d'information veuillez consulter le site si dessous des services de l'état en Haute Garonne :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Demarches-administratives/ Carte-nationale-d-identite/Demarches-en-Haute-Garonne/Quand-vos-demarches-sont-a-portee-de-clic>

